

ORDRE DU JOUR

1. Gestion des déchets / **Tri sélectif**
2. Point sur les **commissions municipales** (rappel de l'objectifs et des thèmes des différentes commission et le rôle des citoyens)
3. Le **budget participatif** : 4ème édition
4. Les **festivités de fin d'année** (Marché de Noël / Noël au Palais...)
5. Retour sur les précédents CCQ / Questions diverses

TRI SÉLECTIF

GESTION DES DÉCHETS



DCOMDRONE / Est Ensemble

Marché de Collecte Est Ensemble 2023

Bondy

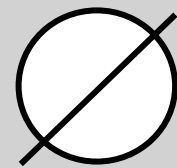
1 – Rappel du contexte,
des enjeux et des objectifs





La réglementation

- Tri à la source des **biodéchets** au 1^{er} janvier 2024
- **Réduire les Déchets Ménagers et Assimilés** de 15% entre 2010 et 2030
- 65% de **valorisation** matière ou organique en 2025



Le Plan Zéro Déchet

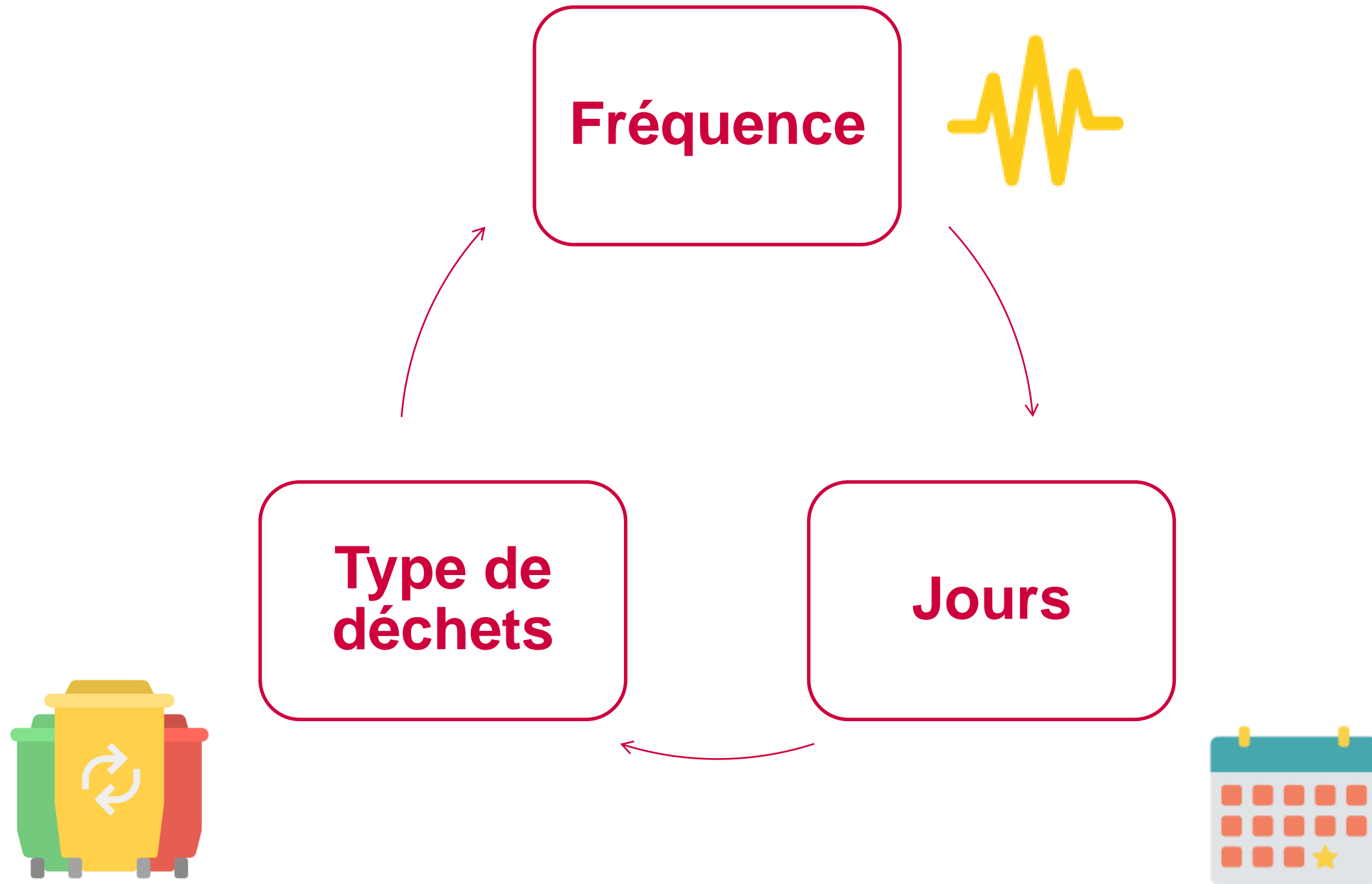
- **Baisse de 20% des Ordures Ménagères Résiduelles** entre 2019 et 2025 (25000 t à détourner vers la prévention ou la valorisation)
- Diminution des **tas sauvages**



Un futur marché de collecte ambitieux

- Un outil pour la **diminution** des quantités d'**OMR**
- Déploiement du **tri à la source** des biodéchets
- **Adaptation du niveau de service, qualité** et maîtrise des coûts

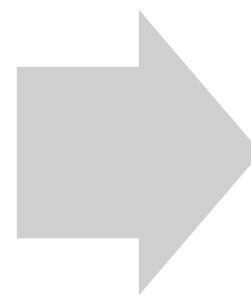
MODIFICATION EN PROFONDEUR DU SERVICE DE COLLECTE



Constat sur les OMR :
les 3^e collectes hebdomadaires
sont sous utilisées

Soit 26%
de taux
d'utilisation

Une collecte d'OM hebdomadaire en moins pour
trier davantage et mieux valoriser nos déchets



Un besoin de bacs supplémentaire pour 20% des
foyers en moyenne

2 – Présentation des rythmes et jours à compter du 2 octobre



↳ BAISSÉ DES COLLECTES OMR



➤ AUGMENTATION DES COLLECTES SEPARATIVES

Harmonisation des collectes des encombrants: tous les lundis matin



Déploiement de la collecte des Déchets Alimentaires sur tout le territoire, en point d'apport volontaire ou en porte-à-porte





Les **encombrants** devront être sortis à partir du dimanche, 20h, pour une collecte **tous les lundis** à partir de 8h30 en habitat collectif/centre-ville ou 6h00 en habitat pavillonnaire.

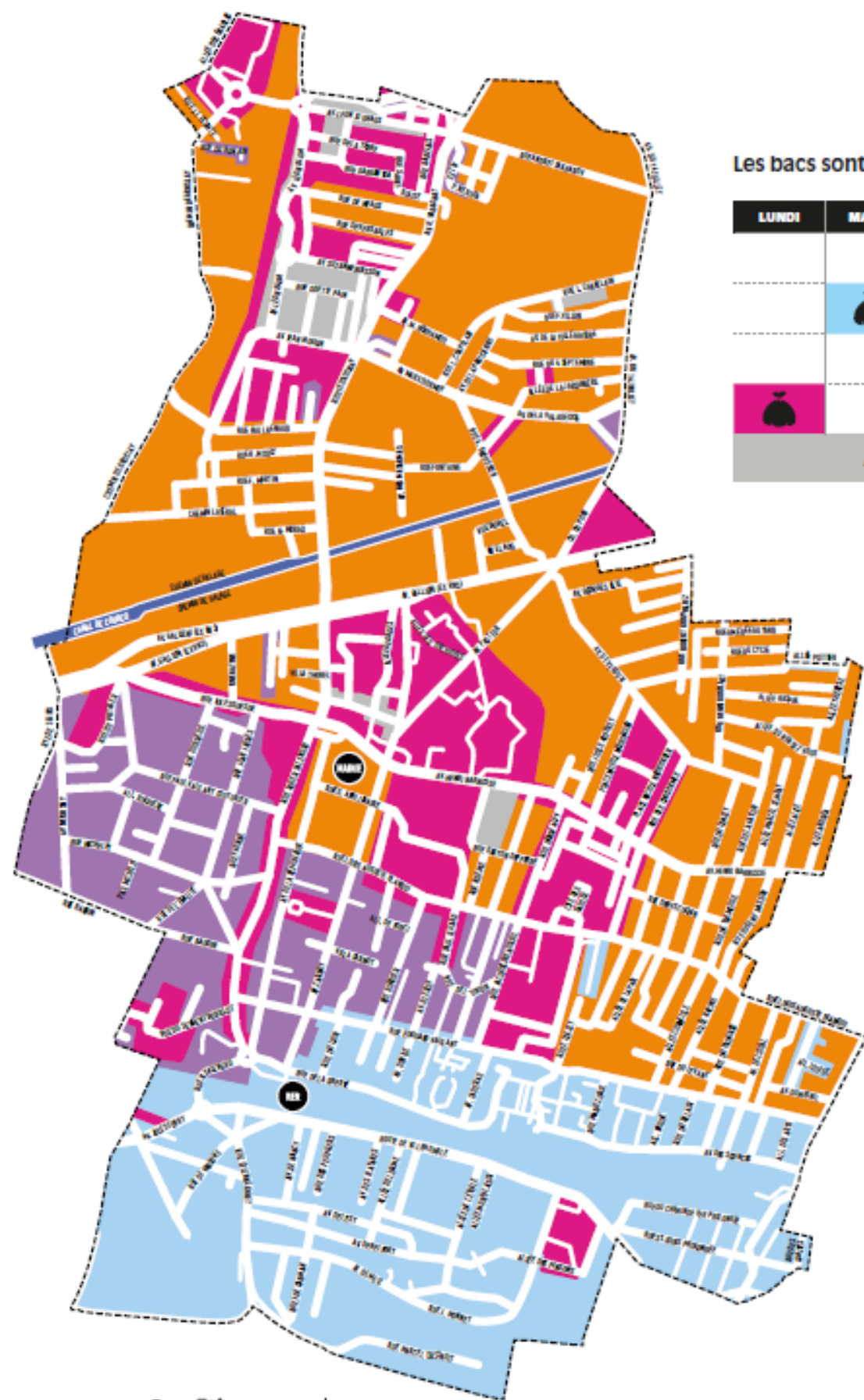


Une collecte **préservante** est mise en place en habitat collectif / centre-ville :

- 1) Récupération des meubles et petits électroménagers réparables et réemployables mis aux encombrants
- 2) Puis collecte de l'intégralité des objets sortis

Collecte des **ORDURES MÉNAGÈRES** et du **VERRE** à Bondy

A partir du
2 octobre
2023



Les bacs sont à sortir la veille **à partir de 20 h**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI

Apport en bornes

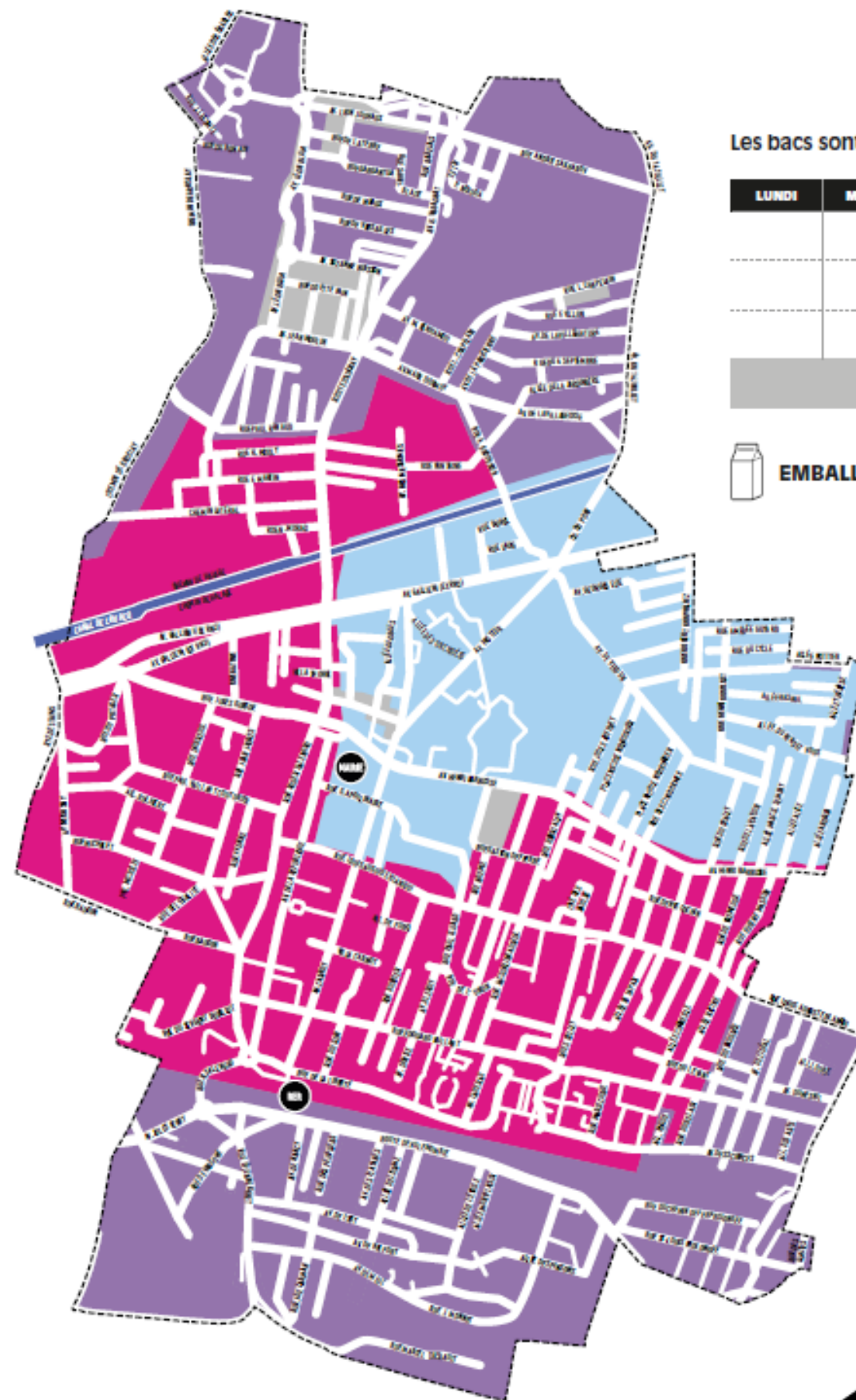
ORDURES MÉNAGÈRES
(collecte hebdomadaire)

VERRE (semaine Impaire)

2023	2024
VENREDI (SEMAINE IMPAIRE)	VENREDI (SEMAINE IMPAIRE)
13 oct.	5 janvier
27 oct.	19 janvier
10 nov.	2 février
24 nov.	16 février
8 dec.	1 mars
22 dec.	15 mars
	29 mars
	12 avril
	26 avril
	10 mai
	24 mai
	7 juin
	21 juin
	5 juillet
	19 juillet
	2 août
	16 août
	30 août
	13 sept.
	27 sept.
	11 oct.
	25 oct.
	8 nov.
	22 nov.
	6 dec.
	20 dec.

Collecte des **EMBALLAGES** ET **PAPIERS** à Bondy

A partir du
2 octobre
2023



Les bacs sont à sortir la veille **à partir de 20 h**

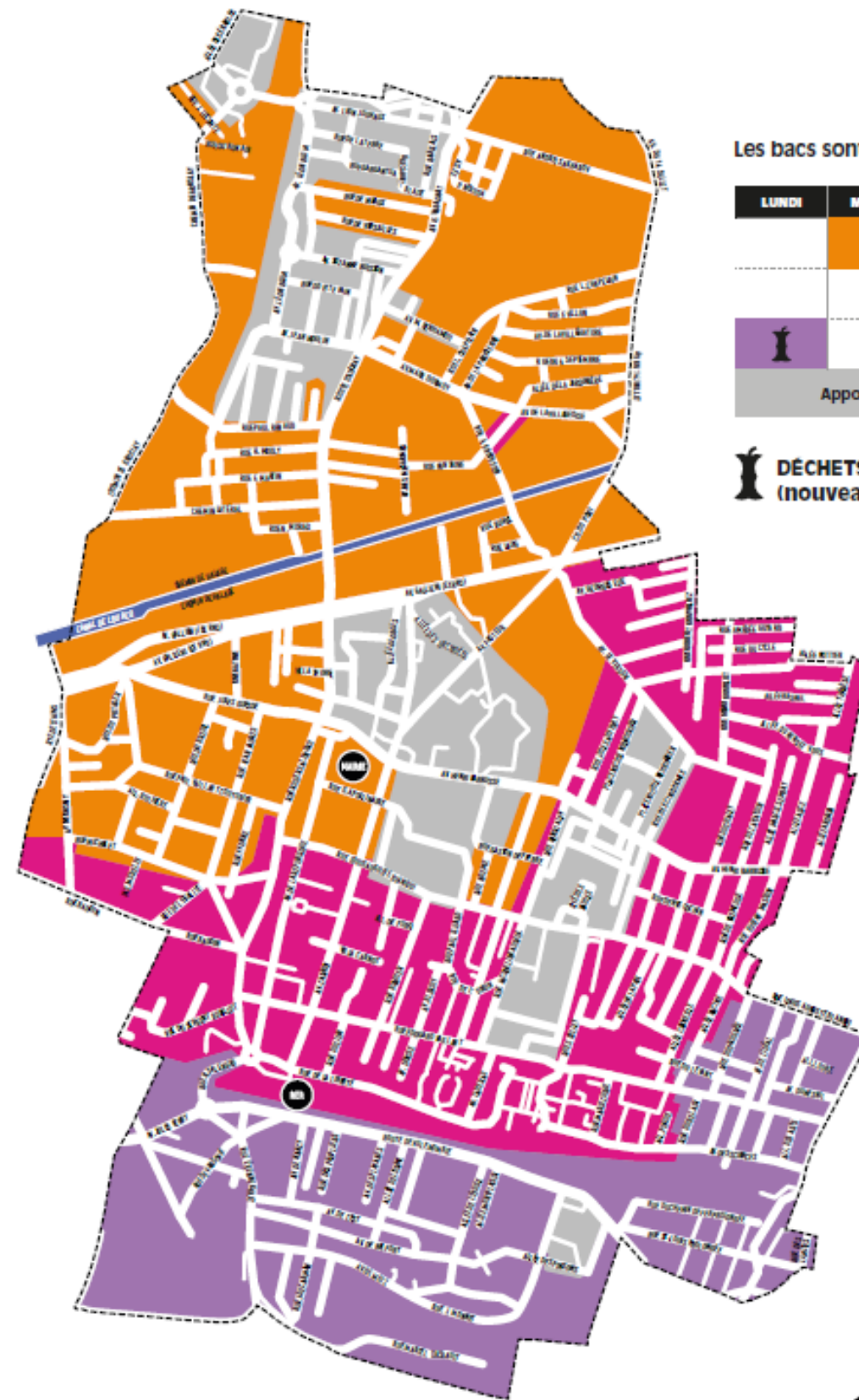
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI

Apport en bornes

EMBALLAGES ET PAPIERS

Collecte des DÉCHETS ALIMENTAIRES à Bondy

A partir du
2 octobre 2023



Les bacs sont à sortir la veille **à partir de 20 h**

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
Apport en bornes (service à venir)				

DÉCHETS ALIMENTAIRES
(nouveau service)

COMMISSIONS

MUNICIPALES

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Article 8 : Les commissions municipales permanentes

Article 8-1 : Missions

Les commissions municipales permanentes ont pour mission **d'examiner préalablement les questions soumises au conseil municipal**. Les commissions n'ont **aucun pouvoir de décision**. Elles émettent des **avis** et des **recommandations**.

Les commissions municipales permanentes peuvent **proposer au Maire l'inscription à l'ordre du jour de questions relevant de leur objet**, en dehors de celles soumises au conseil municipal. Le Maire conserve la possibilité de soumettre des questions non inscrites à l'ordre du jour, et de convoquer les commissions permanentes en dehors du calendrier des séances du conseil municipal.

Article 8-3-1-b) : Principe de démocratie participative

Des représentants des conseils consultatifs de quartiers, du conseil des sages, du conseil des jeunes et du conseil citoyens siègent au sein de chaque commission avec voix consultative.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Article 8-3-2 : Liste des commissions

Le nombre de commissions municipales permanentes est fixé à 6

Commission n°1 des finances, de l'emploi, du commerce et des services publics

Elle est compétente pour traiter des politiques municipales développées en matière financière, de personnel, d'emploi, de commerces de proximité, de nouvelles technologies, ainsi que des questions traitant de la gestion générale de la ville. Elle examine l'ensemble des projets de délibérations soumis à l'approbation du conseil municipal, portant sur ces domaines.

Commission n°2 de l'urbanisme, de l'habitat et des espaces publics

Elle est compétente pour traiter des politiques municipales développées dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme, du logement, des déplacements, du développement et de l'environnement des quartiers. Elle examine l'ensemble des projets de délibérations soumis à l'approbation du conseil municipal, portant sur ces domaines.

Commission n°3 de l'éducation, de la jeunesse, de la solidarité

Elle est compétente pour traiter des politiques municipales développées dans les domaines de l'enfance, de l'éducation, de la jeunesse, de la famille, de la santé publique et de la solidarité. Elle examine l'ensemble des projets de délibérations soumis à l'approbation du conseil municipal, portant sur ces domaines.

Commission n°4 de la citoyenneté, de la démocratie locale et de la politique de la ville

Elle est compétente pour traiter des politiques municipales développées dans les domaines de la rénovation urbaine, de la prévention de la délinquance, des instances de démocratie locale, du CUCS. Elle examine l'ensemble des projets de délibérations soumis à l'approbation du conseil municipal, portant sur ces domaines.

Commission n°5 de la culture, des associations, du sport et des relations extérieures

Elle est compétente pour traiter des politiques municipales développées dans le domaine des sports, de la culture, de la vie associative, des relations extérieures et de la coopération décentralisée. Elle examine l'ensemble des projets de délibérations soumis à l'approbation du conseil municipal, portant sur ces domaines.

Commission n°6 du développement durable

Elle est compétente pour traiter les questions relatives à la téléphonie, la place de l'arbre en ville, la mise en place de bornes électriques et plus largement tout projet relatif au développement durable. Elle examine l'ensemble des projets de délibérations soumis à l'approbation du conseil municipal, portant sur ces domaines.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Article 8-5-2 : Qualité des participants

Les membres supplémentaires des commissions municipales sont pris parmi les instances de démocratie participative et comprennent 2 représentants des conseils consultatifs de quartier, 1 représentant du conseil des sages, 1 représentant du conseil des jeunes et 1 représentant du conseil citoyens.

Les commissions municipales sont ouvertes aux instances de démocratie participative sur proposition de ces dernières, et sur validation du Président et du Vice-Président.

Les commissions municipales ont également la possibilité, sur proposition du Président ou du Vice-Président, d'inclure des personnes qualifiées, extérieures au conseil municipal (experts, associations).

Peuvent également assister aux commissions les membres de l'administration en responsabilité sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour et le cabinet du Maire.

BUDGET

PARTICIPATIF

Depuis 2021, 34 projets ont été réalisés dans le cadre du budget participatif. 22 projets quartier et 12 projets ville.

SAULE BLANC



Ruche pédagogique dans le Square Robert Grammont

Installation d'une ruche pédagogique dans le jardin de l'ancienne gendarmerie.

8 000€



Jardin partagé

Installation d'un carré potager pour les habitants et un composteur partagé.

1 000€



Signalétique vélo avenue Henri Barbusse

Installation d'une signalétique vélo sur la départementale Avenue Henri Barbusse afin de sécuriser davantage le parcours des cyclistes.

4 000€



Jardins partagés rue de l'Espérance

Création de deux espaces verts permettant aux habitants de végétaliser librement l'espace public.

4 000€

SAULE BLANC



Espace fitness senior square du 19 mars 1962

Installation d'agrès sportifs dédiés aux seniors visant à améliorer la santé cardiovasculaire, la coordination neuro musculaire et l'équilibre.

30 000€



Aménagement du bassin de rétention du tram en aire de jeux

Utiliser l'espace vert qui sert de bassin de rétention à la sortie du tram T4, pour le transformer en aire de jeux pour enfants.

45 000€



Espace de Street workout sous la passerelle Cadéras

Installation de machines permettant la musculation en extérieur similaire à celui implanté à la Sablière.

25 000€



Coffrages à poubelle

Fabrication de murets en pierre afin de dissimuler certains bacs à poubelles dans le but d'améliorer l'esthétique des rues.

7 500€



Végétalisation sur le toit de la gare

Création d'un espace vert au-dessus de la gare RER, avec l'installation de grandes jardinières.

25 000€



Marelles pour les enfants

Création de marelles et de damiers en escargots sur l'Esplanade Claude Fuzier pour amuser les petits (et les grands) !

900€



Point d'eau Square Mitterrand

Créer une fontaine à eau au sein du square François Mitterrand pour permettre aux enfants de boire et de se rafraîchir.

12 000€

MARE À LA VEUVE



Jardin potager

Transformation du square à l'angle de l'avenue Geneviève Anthonioz de Gaulle et de la rue Édouard Vaillant en un jardin potager clôturé pour les écoles et les résidents de l'EHPAD.

25 000€



**Passage piéton 3D
avenue de l'Est**

Création d'un passage piéton 3D avenue de l'Est afin de contribuer à la diminution de la vitesse sur cet axe.

1 500€



**Cloture de l'espace vert
allée Louise Michel**

Installation d'une clôture en bois et transformation de la partie centrale de l'allée Louise Michel en jardin potager afin d'améliorer la sécurité et la tranquillité de cet espace.

22 000€



**Adaptation du parc de la
Mare à la veuve aux enfants**

Installation de nouveaux jeux pour les enfants de 6 à 10 ans et rénovation des sols pour améliorer davantage leur sécurité.

60 000€

MARE À LA VEUVE



Fitness en plein air à la Mare à la Veuve

Installer des agrès de fitness en plein air au parc de la Mare à la Veuve. Est Ensemble

35 000€



Clôture du canisite de la Mare à la Veuve

Clôturer l'espace, déjà existant, réservé aux chiens pour permettre aux propriétaires de chiens de les laisser en liberté.

45 000€



Jeux au square Alcacer Do Sal

Implanter des jeux pour enfants au sein du square Alcacer Do Sal

12 000€

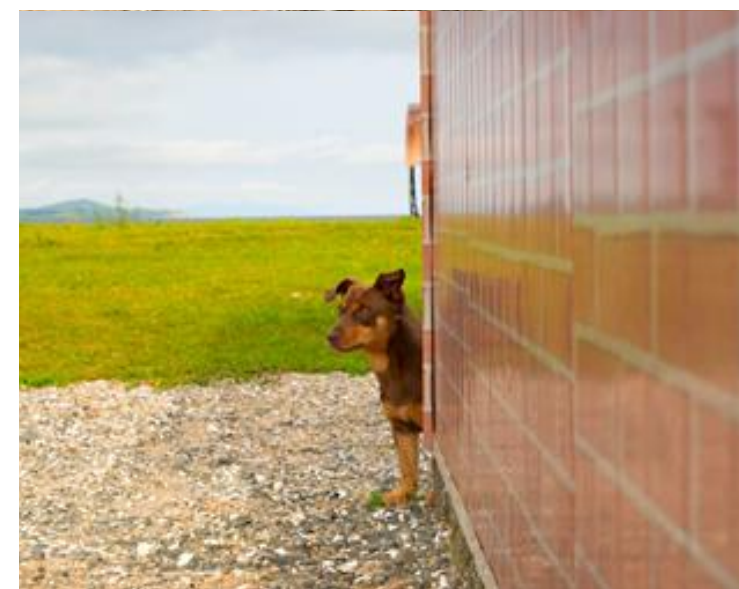
MERISIERS



**Jeux au Bois
de Bondy**



20 000€



**Jardin Partagé
Olympes De Gougues**

Mise en place d'un jardin
partagé en lien avec la
Maison de Retraite, Les cités
éducatives et l'école
Olympes De Gougues

12 000€

NOUE CAILLET



Vélo à l'école Noue Caillet

Acquisition de vélos et de matériels de protection pour permettre aux élèves l'apprentissage de la discipline dans l'objectif d'effectuer des sorties scolaires à vélo dans le quartier.

4 000€



Des arbres Avenue Léon Blum



Jardin potager pour l'école Noue-Caillet

Développer un jardin potager à l'école Noue Caillet : 2 containers pour le compost, 5 carrés potagers, des graines et des outils de jardinage.

3 000€

VILLE



Capteurs de mesure de la qualité de l'air

Installation de capteurs pour mesurer la qualité de l'air dans les équipements publics (ex : les écoles).

8 000€



Plantation d'arbres fruitiers

Plantation de neuf arbres fruitiers éparpillés dans la ville pour favoriser toujours plus la biodiversité.

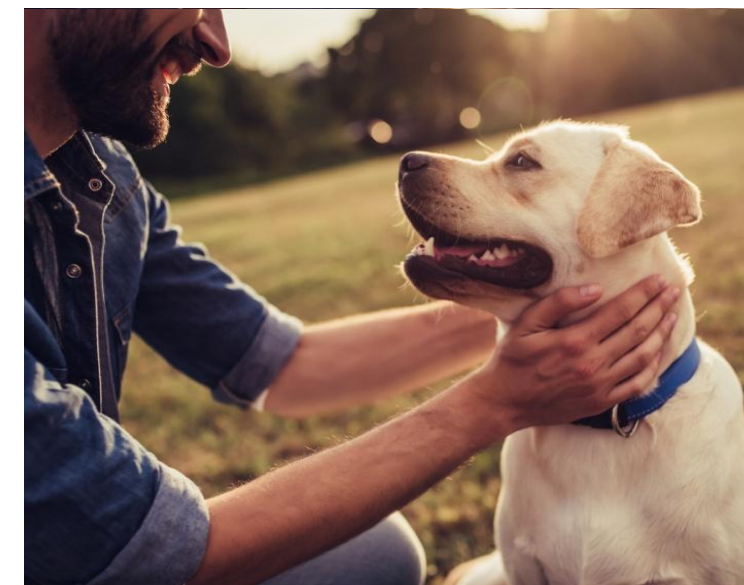
6 000€



Installation de bancs publics

Implantation de bancs dans certaines rues de la ville pour permettre à chacun de profiter d'avantage de l'espace public.

5 500€



Parcours pour chiens

Installation de jeux dans le parc à chien de la Mare à la Veuve : poutres, rampes, barres...

Services Ville

VILLE



Signéletique vélo

Améliorer la signalétique vélo sur les axes importants de la Ville, notamment Edouard Vaillant et Blanqui.

20 000€



Signalétique urbaine contre le bruit

Mettre en place une signalétique urbaine contre le bruit pour sensibiliser les Bondynois à la pollution sonore.

3 000€



Aménagements le long du tram pour une promenade agréable

Faire de la promenade le long du tram un lieu de vie agréable, propice aux rencontres entre habitants : installer des bancs, et des agrès sportifs ; végétaliser les murs et barrières qui longent la promenade, et prévoir un hôtel à insectes.

40 000€



Boîtes à livres

Implanter des boîtes à livres dans les différents quartiers de la ville pour permettre à chacun de partager ses coups de cœur littéraires. 10 boîtes à livres seront réparties dans toute la ville.

10 000€



Réceptacle à mégots

Implanter des réceptacles à mégots sur les poubelles de la ville afin d'éviter qu'ils ne soient jetés au sol.

35 000€



Bornes d'appel Police Municipale

Installation de bornes d'appels d'urgences couplé aux caméras de vidéosurveillance

10 000€



Vélo à l'école

Poursuite du projet « Le Parcours citoyen » de l'école pour former les citoyens de demain à la pratique du vélo et rendre accessible la maîtrise du vélo à tous les élèves de l'école. (Projet 2022)

4 500€

QUESTIONS

